

<http://ugtg.org/spip.php?article1586>



AFFAIRE MADASSAMY : KATRIYÈM MANCH 4 OKTOB

- Dossiers - Répression -



Date de mise en ligne vendredi 30 septembre 2011

Date de parution 4 octobre 2011

Copyright © UGTG.org - Tous droits réservés

AFFAIRE MADASSAMY

Katriyèm manch 4 OKTOB

{{}}

NON A LA REPRESSON - SENDIKALIS PA KRIMINEL {}

Le 09 août dernier, la justice coloniale française rendait son verdict dans l'affaire « SARA - TEXACO » dans laquelle plusieurs militants et dirigeants de l'UGTG étaient présentés comme de dangereux terroristes. Gabriel BOURGUIGNON : RELAXÉ ! Freddy LOUISE : RELAXÉ ! et Michel MADASSAMY : CONDAMNÉ à 3 mois de prison avec sursis !

Il aura donc fallu près de 10 ans de procédure pour découvrir qu'il n'y a jamais eu de tentative d'incendie, ni de mise en danger de la vie d'autrui. Et pourtant, nos camarades ont été frappés, maltraités et présentés comme des criminels et des terroristes. Gabriel BOURGUIGNON aura passé 1 mois en prison et payé 15000 euros pour sa libération conditionnelle.

La mobilisation des travailleurs de Guadeloupe et la solidarité ouvrière internationale auront fait reculer la justice coloniale confirmant ainsi qu'il s'agissait bien d'une affaire montée de toutes pièces pour tenter de diaboliser l'UGTG et de criminaliser l'action syndicale.

Mais la justice coloniale ne peut s'avouer vaincue. Ainsi, une nouvelle fois, elle condamne Michel MADASSAMY à une peine de prison avec sursis pour avoir soi-disant blessé 16 gendarmes armés, présentés par la justice comme étant des personnes vulnérables, alors que même les témoignages des gendarmes mettent MADASSAMY hors de cause.

Nous l'avons compris, il fallait en épingle un et leur choix s'est naturellement porté sur Michel MADASSAMY car l'Etat français garde au travers de la gorge le combat héroïque mené par Michel MADASSAMY qui a conduit à la reconnaissance du 27 mai en Guadeloupe.

Michel MADASSAMY est à nouveau convoqué le 04 octobre 2011 à 8 heures au tribunal de Pointe-à-pitre car l'un des gendarmes soi disant agressés demanderait réparation.}

NON ... NOU PÉKÉ FÈ DÈYÈ, NOU SÉ PITIT A KONBATAN !!

Sé lyannaj a Travayé é Pèp, Ansanm Ansanm, Doubout an lari-la, an balan, an konsyans,

ké déchouké tout pwofitasyon é konstwi on dèt Gwadeloup.

L'UGTG appelle ses militants et adhérents, les Travailleurs de Guadeloupe à se mobiliser le :

MARDI 4 OCTOBRE dès 8H00 douvan tribunal lapwent.

{}

NON À LA RÉPRESSION - SENDIKALIS PA KRIMINÈL !

Lapwent, 28 Septanm 2011